

Zeitschrift: Revue suisse de photographie
Herausgeber: Société des photographes suisses
Band: 12-13 (1900-1901)
Heft: 1

Rubrik: Société genevoise de photographie

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Revue Suisse de Photographie

Omnia luce!

*La Rédaction laisse à chaque auteur la responsabilité de ses écrits.
Les manuscrits ne sont pas rendus.*

Société genevoise de Photographie.

Séance du 30 novembre 1899.

Présidence de M. le Dr Mazel, président.

MM. Albert de Luserna et Blondin sont reçus membres de la Société.

La démission de M. Mentha est acceptée.

Après le règlement de quelques questions administratives, la parole est donnée à M. Henri van Muyden pour le sujet à l'ordre du jour : *La figure dans le paysage*. Il serait difficile de donner dans un sec procès-verbal tous les détails de cette charmante causerie. Notons quelques points qui doivent rester en mémoire.

M. van Muyden remarque, tout d'abord, que dans la plupart des photographies, on ne peut discerner si le photographe a voulu faire de la Figure ou du Paysage. Il faut donc, avant de se mettre à l'œuvre, bien établir ce que l'on veut faire. Si c'est du paysage, il ne faut pas que les figures prennent une importance exagérée par le fait de leur rapprochement de l'objectif. Si c'est de la figure dans le paysage, il faut résERVER à la figure toute son importance et ne traiter le paysage que comme simple fond. Surtout, dans ce dernier cas, bien se garder de présenter de simples

silhouettes à figures noires et presque méconnaissables, comme les photographies à la montagne nous en montrent trop souvent.

En photographie, il y a deux points de vue auxquels on peut se placer. Faites-vous de la photographie documentaire? Alors faites-là comme vous voulez, pourvu que vous obteniez un vrai document avec le plus de détails possible. Si, au contraire, vous cherchez à obtenir une photographie artistique, ne mélangez pas les genres. Laissez à la figure ou aux figures toute leur importance si la photographie est faite pour elles, et, dans ce cas, ne placez pas la scène dans un cadre trop grand.

Si c'est un paysage animé que vous avez en vue, faites en sorte que les figures ne soient guère que comme des taches augmentant l'effet général. Evitez toujours le centre de la plaque pour y placer les figures, c'est le plus mauvais point. Ici, M. van Muyden, dans une série de croquis lestement enlevés sur la planche noire, fait sentir quelle différence énorme il y a dans l'effet obtenu par une figure bien ou mal placée.

Cette conférence dont nous ne pouvons reproduire que les traits principaux, a été fort applaudie.

Seance du 21 decembre 1899.

Même présidence.

La Société reçoit la démission d'un de ses doyens, M. Et. Dupont.

Le Président lit une lettre de M. F. Boissonnas qui offre le bel album qu'il a publié en collaboration de M. G. Fatio, *Genève à travers les siècles*¹.

Il est donné lecture de plusieurs lettres approuvant ou désapprouvant un projet organique qui regarde la Société.

¹ Nous nous associons aux louanges méritées par MM. Fatio et Boissonnas. S'il nous est permis, néanmoins, de formuler une criti-

et qui doit être développé dans la séance même par M. E. Demole.

Après avoir entendu le rapport de M. L. Jaquerod, trésorier, M. le Président apprend à la Société la démission de ce membre aimé et respecté de tous, qui, faisant partie de l'association depuis 1882, en était le trésorier depuis quinze ans, bel exemple de fidèle et loyale coopération. Au nom de la Société, M. Mazel adresse à M. Jaquerod soit comme membre, soit comme trésorier, de chaleureuses paroles de remerciement et de regrets auxquelles la Société prend la plus vive part.

M. E. Demole développe une proposition tendant à une transformation complète de la Société.

Après une assez vive discussion, ce sujet est remis à l'étude d'une commission composée de MM. Batault, Bouvier, Demole, Mazel et Rogeat. (Nous estimons ne pas devoir, pour aujourd'hui, donner de plus amples renseignements à ce sujet avant que l'étude en ait été faite à fond et que la commission ait rapporté). L'assemblée décide que la proposition de M. E. Demole sera imprimée et adressée à chaque membre de la Société pour qu'il puisse opiner en toutes connaissances de cause.

M. le Dr A. Mazel présente son rapport présidentiel parsemé de quelque peu de sel attique qui n'est pas sans égayer passablement l'assemblée.

M. Dubois, bibliothécaire, présente aussi son rapport, puis l'on passe à la nomination du Comité pour 1900.

Sont élus : MM. Batault, Bosson, Guitton, Lecoultrre, Mazel, Montandon et Rogeat.

M. le Dr A. Mazel est réélu président par acclamations.

que, qui est en même temps un regret, c'est que les auteurs de cet estimable recueil n'aient pas cru devoir utiliser les clichés, en somme assez nombreux, de la vieille Genève, pris par divers photographes, avant la démolition des fortifications. Leur recueil en eût été plus intéressant encore.
(Réd.)